

# ARDIAN ACCESS SOLUTION FCPR

## VALEUR LIQUIDATIVE DES PARTS AU 31 MAI 2026

Parts A

Code ISIN : FR001400UA7

Actif Net : 442,9m€

Nombre de parts : 3 667 977

VL (en €) : 120,751

### DONNÉES CLÉS

**Société de gestion** : ARDIAN France

**Dépositaire** : BNP Paribas SA

**Structure juridique** : FCPR article L.214-28 du CMF

**Profil de risque et de rendement** : 6 sur une échelle de 1 à 7

**Date d'agrément AMF** : 18 octobre 2022

**Durée de placement recommandée** : 5 ans

**Date de constitution** : 15 mars 2023

### VL HISTORIQUES DE LA PART A (1)

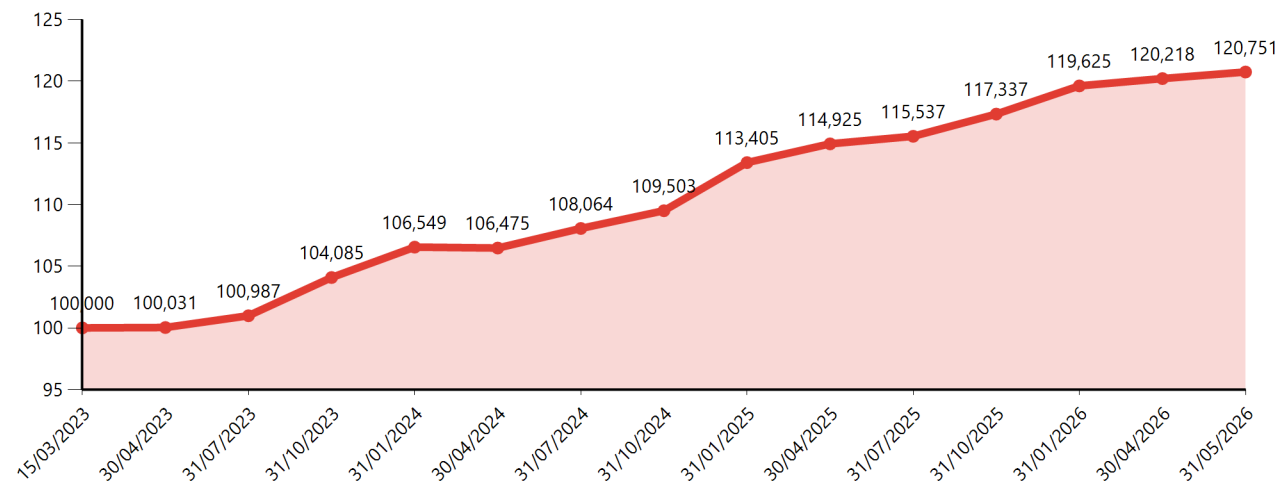
| DATE       | VL (en €) |
|------------|-----------|
| 31/05/2026 | 120,751   |
| 15/05/2026 | 120,387   |
| 30/04/2026 | 120,218   |
| 15/04/2026 | 120,934   |
| 31/03/2026 | 121,328   |
| 15/03/2026 | 120,880   |
| 28/02/2026 | 119,890   |
| 15/02/2026 | 119,760   |
| 31/01/2026 | 119,625   |
| 15/01/2026 | 119,190   |

(1) Hors droits d'entrée. Valorisation en Fair Market Value. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

### OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Le Fonds a pour objet d'investir aux côtés d'autres fonds d'investissement, principalement en souscrivant ou en acquérant des participations dans des Sociétés et dans une moindre mesure en acquérant des participations dans des Fonds Sous-Jacents ou portefeuille de Fonds Sous-Jacents, étant précisé que ces investissements prendront exclusivement la forme de parts, actions ou droits représentatifs de placement financier d'Entités Eligibles. Le Fonds respectera le quota juridique de 50% conformément aux dispositions de l'article L.214-28 du CMF.

### ÉVOLUTION DE LA VL DES PARTS A (en €)



### AVERTISSEMENT

Ce document a été élaboré pour des investisseurs professionnels uniquement. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni une proposition ou une incitation à l'investissement. Il ne peut pas servir de base à l'établissement d'un contrat pour l'achat ou la vente de tout investissement. La responsabilité d'Aradian ne saurait être engagée par une décision prise sur la base de ces informations. Il convient de rappeler que la souscription à un fonds de Private Equity est réservée aux investisseurs qui remplissent les conditions requises mentionnées dans le règlement dudit fonds. Les informations réglementaires sont communiquées à tous les investisseurs qui en font la demande à la société de gestion par courrier électronique à [acs.servicing@ardian.com](mailto:acs.servicing@ardian.com) ou par courrier postal au 20 Place Vendôme 75001 Paris. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur des investissements peut varier dans le temps à la hausse comme à la baisse. Il est à noter que les fonds de Private Equity comportent un risque de perte en capital pour les investisseurs. Les performances présentées sont brutes de frais spécifiques aux investissements effectués dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation.